Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

### REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division L'Esplanade Laurier East Tower, 4th floor, Ottawa Ontario K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Entretient d'inven Entretient de l'inventaire d'appa		omes (	ARA)
Solicitation No N° de l'invita 21120-225814/A	tion	<b>Date</b> 2022	-06-22
Client Reference No N° de ré 21120-22-3985814	éférence du client		
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-329-81266	férence de SEAG		
File No N° de dossier hn329.21120-225814	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N	I° VME
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd f	in
at - à 02:00 PM	Eastern Daylight Sa	ving Ti	me EDT
on - le 2022-08-02	Heure Avancée de l'	Est HA	E
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress Dumaresq, Steve	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur hn329
<b>Telephone No N° de télépho</b> (613) 296-1704 ( )	ne	FAX ( )	No N° de FAX -
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service Voir documents ci-joints	,		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

zomiony modumou zimanoom omgoo	
See Herein – Voir ci-inclus	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sign	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ères d'imprimerie)
(por 04 00 01 04 04 04 04 04 04 04 04 04 04 04 04 04	,
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 1.2 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses et dans les quantités indiquées dans cette sollicitation.

### 1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### 1.4 Service de Connexion de la Société canadienne des postes

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-dachat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2022-03-29) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

### 2.2 Présentation des soumissions

Compte tenu de la pandémie actuelle de COVID 19, il est recommandé que tous les fournisseurs soumettent leur soumission par le service Connexion:

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

Puisque plusieurs personnes travaillent présentement de la maison et dans le but de prévenir la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les communautés, les soumissionnaires sont fortement encouragés à utiliser le service Connexion pour la transmission électronique de leur soumission.

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Remarque : Pour les soumissionnaires qui choisissent de présenter leurs soumissions en utilisant Connexion pour la clôture des soumissions à l'Unité de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante :

### tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque: Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion.

- - -

Si vous rencontrez des difficultés avec le système de Connexion, vous pouvez contacter notre unité de réception des soumissions à l'adresse suivante pour obtenir de l'aide:

### tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

N'envoyez pas une soumission ou offre directement à cette adresse.

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois. À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

### 2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada <u>Achats et ventes</u>, sous le titre « <u>Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours</u> », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

• Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion Postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I: Soumission technique (annexes A et B inclus)

Section II: Soumission financière (annexe C inclus)

Section III: Attestations et renseignements supplémentaires (selon partie 5 et annexe D)

• Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier et 2 copies électroniques sur clé USB)

Section II : Soumission financière (1 copie papier et 1 copie électronique sur clé USB)

Section III : Attestations et Renseignements supplémentaires (1 copie papier et 1 copie électronique sur clé USB)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-225814/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

21120-225814/A

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire l'approche qu'ils prendront de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.

### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

### 3.1.1 Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

### Section III: Attestations et renseignements supplémentaires

### 3.1.2 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5, incluant l'annexe D.

### 3.1.3 Renseignements supplémentaires

### Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux	Suivi de la livraison :
Nom :	Nom :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopieur :	Télécopieur :
Courriel :	Courriel :

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Pour le seul processus d'évaluation, le terme « **soumissionnaire** » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme peut également inclure la société mère ou les filiales du soumissionnaire.

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Dans leur soumission, les soumissionnaires devraient démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire leur approche de manière complète, concise et claire pour l'exécution des travaux.

### 4.1.1 Évaluation technique

La soumission technique devrait être structurée dans le même format que celui présenté aux annexes A et B, à travers lequel le soumissionnaire expliquera et démontrera clairement comment il entend répondre aux exigences et comment il réalisera les travaux.

Il ne suffit pas de répéter simplement l'énoncé contenu dans la demande de soumissions. Le simple fait d'énoncer une conformité à un critère n'est pas suffisant. Les soumissionnaires doivent présenter une proposition clairement organisée qui comprend toutes les informations techniques et descriptives nécessaires, afin de démontrer clairement leur conformité à tous les éléments présentés dans l'énoncé des travaux et les critères d'évaluation. Les réponses seront évaluées sur une base simple et rigoureuse de réussite/échec. Les propositions ne répondant pas à chaque exigence seront considérées comme non conformes (non conformes) et rejetées.

Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande :

- Le soumissionnaire inclus un tableau qui traite paragraphe par paragraphe de l'énoncé des travaux (EDT) en indiguant le paragraphe et le numéro de page où le sujet est traité.
- Le soumissionnaire aborde et présente les sujets dans l'ordre de l'énoncé des travaux (EDT) sous les mêmes rubriques.
- Le soumissionnaire évite les doubles emplois en identifiant le paragraphe et le numéro de page spécifiques où le sujet a déjà été traité dans l'offre.

### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- Conformité technique à l'énoncé des travaux à l'annexe A (appendice A inclus);
- Conformité technique aux critères d'évaluation obligatoires de l'annexe B.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### 4.1.2 Évaluation financière

Prix total évalué de la soumission = Somme de tous les articles présentés à l'annexe C.

- a) Conformité à toutes les exigences de prix présentées ici ;
- b) Conformité à l'annexe C (barème de prix).

### 4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit proposer des prix fermes pour les articles à l'annexe C.

Prix fermes en dollars canadiens, rendu droits acquittés DDP (destination), avec tous les droits de douane et taxes d'accise applicables inclus. Frais de transport vers la destination inclus. Frais de déplacement de subsistance applicables inclus. Taxe sur les produits et services (TPS) et / ou taxe de vente harmonisée (TVH) non inclus.

### 4.1.3 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable.

La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### **PARTIE 5 – ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <a href="Intégrité">Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html">Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html</a>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.1.2 Statut et disponibilité du personnel

Le soumissionnaire atteste que, s'il obtient le contrat découlant de la demande de soumissions, chaque individu proposé dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux, tel qu'exigé par les représentants du Canada, au moment indiqué dans la demande de soumissions ou convenue avec ce dernier. Si pour des raisons hors de son contrôle, le soumissionnaire est incapable de fournir les services d'un individu identifié dans sa soumission, le soumissionnaire peut proposer un remplaçant avec des qualités et une expérience similaires. Le soumissionnaire doit aviser l'autorité contractante de la raison pour le remplacement et fournir le nom, les qualités et l'expérience du remplaçant proposé. Pour les fins de cette clause, seule les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle du soumissionnaire : la mort, la maladie, le congé de maternité et parental, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.

Si le soumissionnaire a proposé un individu qui n'est pas un employé du soumissionnaire, le soumissionnaire
atteste qu'il a la permission de l'individu d'offrir ses services pour l'exécution des travaux et de soumettre son
curriculum vitae au Canada. Le soumissionnaire doit, sur demande de l'autorité contractante, fournir une
confirmation écrite, signée par l'individu, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa
disponibilité. Le défaut de répondre à la demande pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit
déclarée non recevable.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	Date	_

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité</u> <u>limitée du PCF</u> » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

### 5.2.3 Attestation des caractéristiques environnementales générales

e soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation
a) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire Date
DU

b) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous. Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) critères.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.	

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 2. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit fournir les biens et services conformément aux exigences techniques énoncées dans ce contrat.

### 3. Autorisation de tâches

La totalité ou une partie des travaux du contrat seront réalisés sur demande, au moyen d'une autorisation de tâches (AT). Les travaux décrits dans l'AT doivent être conformes à la portée du contrat

### 3.1 Processus d'autorisation des tâches

- 1. Le responsable technique fournira à l'entrepreneur une description des tâches au moyen du « Formulaire d'autorisation des tâches» tel que spécifié comme annexe au contrat.
- L'AT comprendra les détails des activités à exécuter, une description des produits à livrer et un calendrier indiquant les dates d'achèvement des activités principales ou les dates de livraison des produits livrables. L'AT comprendra également les bases et les méthodes de paiement applicables, comme le précise le contrat.
- 3. Dans les 5 jours civils suivant la réception de l'AT, l'entrepreneur doit fournir au responsable technique le coût total estimatif proposé pour l'exécution des tâches et une ventilation de ce coût, établie conformément à la Base de paiement du contrat.
- 4. L'entrepreneur ne doit pas commencer les travaux avant la réception de l'AT autorisée par le responsable technique. L'entrepreneur reconnaît qu'avant la réception d'une AT le travail effectué sera à ses propres risques.

### 3.2 Limite d'autorisation de tâches

Le responsable technique peut autoriser les autorisations de tâches individuelles jusqu'à une limite de 100 000 \$, taxes applicables incluses, y compris toutes révisions.

Toute autorisation de tâches à émettre au-delà de cette limite doit être autorisée par l'autorité contractante avant d'être émise.

### 3.3 Rapports périodiques d'utilisation - Contrats avec autorisation de tâches

L'entrepreneur doit compiler et tenir à jour des données sur les services fournis au gouvernement fédéral, conformément à l'autorisation de tâches approuvée émise dans le cadre du contrat.

L'entrepreneur doit fournir ces données conformément aux exigences d'établissement de rapports précisées cidessous. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit en être indiquée. Si aucun service n'a été fourni pendant une période donnée, l'entrepreneur doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres à l'autorité contractante.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

Voici la répartition des trimestres : Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre; Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre; et

Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées à l'autorité contractante dans les dix (10) jours civils suivant la fin de la période de référence.

### Exigence en matière de rapport - Explications

Il faut tenir à jour un dossier détaillé de toutes les tâches approuvées pour chaque contrat avec une autorisation de tâches (AT). Le dossier doit comprendre :

### Pour chaque AT autorisée:

- i. le numéro de la tâche autorisée ou le numéro de révision de la tâche:
- ii. le titre ou une courte description de chaque tâche autorisée;
- iii. le coût estimatif total précisé dans l'AT autorisée de chaque tâche, excluant les taxes applicables;
- iv. le montant total, excluant les taxes applicables, dépensé jusqu'à maintenant pour chaque AT autorisée;
- v. dates de début et de fin de chaque AT autorisée;
- vi. l'état actuel de chaque AT autorisée, (s'il y a lieu).

### Pour toutes les AT autorisées:

- i. Le montant (excluant les taxes applicables) précisé dans le contrat (selon la dernière modification, s'il y a lieu) de la responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur pour toutes les AT autorisées;
- ii. le montant total, excluant les taxes applicables, dépensé jusqu'à présent pour toutes les AT autorisées.

### 4. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat</a> publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 4.1 Conditions générales

2035 (2022-05-12) Conditions générales - besoins plus complexes de services.

### 4.2 Conditions générales supplémentaires

4001 (2015-04-01) Achat, location et maintenance de matériel;

4013 (2021-11-29) Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place L'entrepreneur doit se conformer et s'assurer que ses employés et ses sous-traitants se conforment à toutes les mesures de sécurité, ordres permanents, politiques et règles sur place qui sont en vigueur sur le lieu où le travail est effectué.

### 4.3 Clauses du guide des CCUA

B1501C (2018-06-21)	Appareillage électrique
A9068C (2010-01-11)	Emplacement - règlements
A2000C (2006-06-16)	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)
A2001C (2006-06-16)	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)
B9031C (2011-05-16)	Obligation du canada – Portion des travaux réalisée au moyen d'autorisations de tâches

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### 5. Durée du contrat

### 5.1 Période initiale du contrat

La période du contrat est pour 10 mois à partir de la date d'octroi du contrat, donc du \_\_date\_\_ au \_\_date\_\_ inclusivement.

### 6. Responsables

### 6.1 Autorité contractante

Steve Dumaresq

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN

L'Esplanade Laurier, 140 rue O'Connor, Tour Est

Téléphone: (613) 296-1704

Courriel: steve.dumaresq@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.2 Responsable technique

Nom : Titre :

Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.3 Représentant de l'entrepreneur

Renseignements généraux	Suivi de la livra	aison
Nom :	Nom:	
Téléphone :	Téléphone :	
Télécopieur :	Télécopieur :	
Courriel :	Courriel:	

### 7. Paiement

Prix fermes en dollars canadiens, rendu droits acquittés DDP (destination), avec tous les droits de douane et taxes d'accise applicables inclus. Frais de transport vers la destination inclus. Frais de déplacement de subsistance applicables inclus. Taxe sur les produits et services (TPS) et / ou taxe de vente harmonisée (TVH) en sus.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### 7.1 Limite des dépenses - Total cumulatif de toutes les autorisations de tâches

- La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur dans le cadre du contrat pour toutes les autorisations de tâches autorisées, y compris toutes révisions, ne doit pas dépasser la somme de\_\_ \$ (totaux pour la maintenance corrective au besoin + budget pour les pièces de rechange en option)\_\_ et les taxes applicables sont en sus.
- 2. Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins qu'une augmentation ait été approuvée, par écrit, par l'autorité contractante.
- 3. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme :
  - a. lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou
  - b. quatre (4) mois avant la date d'expiration du contrat, ou
  - c. dès que l'entrepreneur juge que la somme est insuffisant pour l'achèvement des travaux requis dans le cadre des autorisations de tâches, y compris toutes révisions,
  - selon la première de ces conditions à se présenter.
- 4. Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

L'obligation du Canada à l'égard de la portion des travaux qui est réalisée en vertu du contrat au moyen d'autorisations de tâches est limitée au montant total des tâches effectivement réalisées par l'entrepreneur.

### 7.2 Autorisation de tâches

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts qu'il a engagés raisonnablement et convenablement dans l'exécution des travaux décrits dans l'autorisation de tâches (AT) approuvée, comme ils ont été déterminés conformément à la base de paiement qui figure dans ce contrat, jusqu'à la limite des dépenses indiquée dans l'AT approuvée.

La responsabilité du Canada envers l'entrepreneur en vertu de l'AT approuvée ne doit pas dépasser la limitation des dépenses indiquée dans l'AT approuvée. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux précisés dans toute AT approuvée découlant de tout changement à la conception, ou de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 7.3 Vérification discrétionnaire

L'attestation de l'entrepreneur à l'effet que le prix ou taux indiqué n'est pas supérieur au plus bas prix ou taux demandé à toute personne, y compris au meilleur client de l'entrepreneur, pour des biens, services ou les deux de qualité et de quantité semblables, peut faire l'objet d'une vérification des comptes par le gouvernement, à la discrétion du Canada, avant ou après que l'entrepreneur n'ait été payé.

Si la vérification des comptes démontre que l'attestation est erronée après que le paiement ait été versé à l'entrepreneur, ce dernier doit, à la discrétion du Canada, rembourser au Canada le montant qui est supérieur au plus bas prix ou taux ou autoriser le Canada à retenir le montant en le déduisant de toute somme payable à l'entrepreneur en vertu du contrat.

Si la vérification des comptes démontre que l'attestation est erronée avant que le paiement ne soit effectué, l'entrepreneur convient que le Canada ajustera les factures en suspens, en fonction des résultats de la vérification. En outre, il est entendu que si le contrat est toujours en vigueur au moment de la vérification, le prix ou taux sera réduit en fonction des résultats de la vérification des comptes.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

File No. - N° du dossier CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### 7.4 Contrôle du temps

Le temps facturé et l'exactitude du système d'enregistrement du temps de l'entrepreneur peuvent faire l'objet d'une vérification par le Canada, avant ou après que l'entrepreneur ait été payé. Si la vérification est effectuée après le paiement, l'entrepreneur devra rembourser, à la demande du Canada, tout paiement en trop.

### 7.5 Paiements multiples

Clause H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

### 7.6 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

### 8. Attestations

### 8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) les conditions générales supplémentaires :

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier CCC No.  $/N^{\circ}$  CCC - FMS No.  $/N^{\circ}$  VME

- i) 4001 (2015-04-01) Achat, location et maintenance de matériel;
- (c) les conditions générales 2035 (2022-05-12), Conditions générales besoins plus complexes de services;
- (d) Annexe \_\_\_, Énoncé des spécifications technique;
- (e) Annexe , Prix et Base de paiement;
- (f) les autorisations de tâches signées et incluant les annexes;
- (g) Annexe , Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- (h) la soumission de l'entrepreneur en date du .

### 11. Assurance - aucune exigence particulière

Clause du guide des CCUA G1005C (2016-01-28) Assurance - aucune exigence particulière

### 12. Divulgation des renseignements

L'entrepreneur devra garder confidentiels et ne devra ni publier, ni réutiliser, diffuser, divulguer ou communiquer à des tiers les renseignements originaux ou de base se rapportant au dessins des systèmes installés, aux dessins des établissements et aux manuels, sauf dans les cas qui pourront être jugés nécessaires pour permettre d'exécuter les travaux en vertu du contrat; dans ces cas, l'entrepreneur devra imposer la même obligation de confidentialité à toutes les personnes auxquelles l'information sera divulguée.

ANNEXE A ÉNONCÉ DES EXIGENCES (APPENDICE A INCLUS)

ANNEXE B CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRE

ANNEXE C SOUMISSION FINANCIÈRE (BARÈME DE PRIX)

ANNEXE D PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI –

ATTESTATION (PARTIE 5)

ANNEXE F FORMULAIRE D'AUTORISATION DE TÂCHES PWGSC-TPSGC 572

Voir: <a href="http://publiservice-app.pwgsc.gc.ca/forms/pdf/572.pdf">http://publiservice-app.pwgsc.gc.ca/forms/pdf/572.pdf</a>

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn329 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### ANNEXE D de la PARTIE 5 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

### PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI - ATTESTATION

Je, soumissionnaire, en présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, si une attestation est jugée fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un soumissionnaire. À défaut de répondre à toute demande ou exigence imposée par la Canada, la soumission peut être déclarée non recevable ou constituer un manquement aux termes du contrat.

repondre a toute demande ou exigence imposee par la Canada, la soumission peut etre declaree non recevable ou constituer un manquement aux termes du contrat.
Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.</u>
Date : (AAAA/MM/JJ) [si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la demande de soumissions sera utilisée]
Compléter à la fois A et B.
<ul> <li>A. Cochez seulement une des déclarations suivantes : <ul> <li>( ) A1. Le soumissionnaire atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.</li> <li>( ) A2. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur du secteur public.</li> <li>( ) A3. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur sous réglementation fédérale, dans le cadre de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.</li> <li>( ) A4. Le soumissionnaire atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés permanents à temps plein et/ou permanents à temps partiel au Canada.</li> </ul> </li> <li>A5. Le soumissionnaire a un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada; et <ul> <li>( ) A5.1. Le soumissionnaire atteste qu'il a conclu un Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi valide et en vigueur avec EDSC – Travail.</li> </ul> </li> </ul>
( ) A5.2. Le soumissionnaire a présenté <u>l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168)</u> à EDSC – Travail. Comme il s'agit d'une condition à l'attribution d'un contrat, remplissez le formulaire intitulé Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez-le en bonne et due forme et transmettez-le à EDSC - Travail.
B. Cochez seulement une des déclarations suivantes : ()B1. Le soumissionnaire n'est pas une coentreprise.
ou
( ) B2. Le soumissionnaire est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation. (Consultez la section sur les coentreprises des instructions uniformisées.)

### Annexe A

# ÉNONCÉ TECHNIQUE DU BESOIN POUR LA RÉVISION DE L'ENTRETIEN DES APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES (ARA) APRÈS 15 ANS

# 1.0 SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

### 1.1 Généralités

Le Service correctionnel du Canada (SCC) entretient un certain nombre d'appareils respiratoires autonomes (ARA) qui font partie de l'équipement d'intervention d'urgence en cas d'incendie dans les établissements à sortie contrôlée.

travail, afin de fournir de l'équipement respiratoire conforme à la norme CSA Z94.4-02 « Choix, utilisation et entretien des Les ARA sont fournis en vertu du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, comme en fait état le Code canadien du respirateurs ».

### 1.2 Contexte

Le SCC tient à jour des stocks d'ARA de la marque MSA FireHawk M7 qui ont été achetés entre décembre 2007 et mars 2008. La révision de l'entretien de ces ARA après 15 ans, prévue d'ici mars 2023, approche. Le SCC exige une révision des stocks actuels d'ARA de marque MSA FireHawk M7 et des masques à pression positive de réserve de la marque MSA Ultra-Elite.

### 1.3 Objectifs

positive de marque MSA Ultra-Elite. Le SCC tient également à jour des stocks de masques à pression positive MSA Ultra-Elite de Le SCC a besoin de réviser les stocks existants d'ARA de marque MSA FireHawk M7, qui comprend chacun un masque à pression réserve, qui doivent être révisés après 15 ans. Les ARA et les masques de réserve se trouvent dans certains des établissements du SCC à travers le pays. Les services sont demandés d'être fournis dans les dix (10) mois suivant l'attribution du contrat.

# 1.4 Tâches et produits livrables

1.4.1 Il incombe à l'entrepreneur d'utiliser la révision actuelle du manuel MSA pour les procédures de remplacement et de réparation des pièces, ainsi que la spécification MSA pour l'inspection, la révision et l'essai de débit.

- fera l'objet d'essais pour s'assurer que l'équipement fonctionne selon les spécifications du fabricant. La quantité et les Les régulateurs de première et de deuxième phase et l'alerte sonore de chaque ARA seront révisés selon les spécifications du fabricant. Le masque doit être inspecté et la soupape d'expiration de contrôle de pression doit être remplacée conformément Les ARA MSA FireHawk M7, y compris les masques à pression positive Ultra-Elite, seront inspectés et révisés, et leur débit emplacements des ARA figurent à l'Appendice A, Emplacements et stocks du SCC des appareils respiratoires autonomes. aux spécifications du fabricant. 1.4.2
- quantité approximative figurent à l'Appendice A, Emplacements et stocks du SCS des appareils respiratoires autonomes. Les Le SCC dispose de stocks supplémentaires d'ARA de marque MSA FireHawk M7 de réserve, dont les emplacements et la stocks supplémentaires doivent être inspectés et les soupapes d'expiration de contrôle de pression doivent être remplacées conformément aux spécifications du fabricant, et leur débit doit faire l'objet d'essais. 1.4.3
- 1.4.4 L'entrepreneur n'utilisera que des pièces MSA répertoriées pour le service, y compris l'entretien et la réparation. Le processus comprendra, entre autres, ce qui suit :
- 뭐 Masque Elite - Inspecter, nettoyer et remplacer les composants. Reportez-vous à l'édition actuelle manuel MSA, numéro de pièce 10093089, pour les procédures de remplacement et de réparation des pièces. Numéros des pièces recommandées \*des pièces supplémentaires peuvent être requises après inspection\* a
  - 815605 BOÎTIER AVEC SOUPAPE D'EXPIRATION
- 804813 DISQUE D'ENTRÉE
- 805011 SOUPAPE EN ÉTOILE
- vous à la révision actuelle du manuel MSA, numéro de pièce 10093085, pour les procédures de remplacement et Régulateur PR 14 de première phase – Inspecter, nettoyer et réviser le régulateur de première phase. Reportezde réparation des pièces. q
  - Numéros des pièces recommandées \*des pièces supplémentaires peuvent être requises après inspection\*
    - 10065408 TROUSSE DU RÉGULATEUR PR 14
- Régulateur de marque FireHawk de deuxième phase Inspecter, nettoyer et réviser le régulateur de deuxième phase. Reportez-vous à la révision actuelle du manuel MSA, numéro de pièce 10147454, pour procédures de remplacement et de réparation des pièces. <u>က</u>
  - Numéros des pièces recommandées \*des pièces supplémentaires peuvent être requises après inspection\*
     10048942 TROUSSE DE RÉVISION DE L'ÉQUIPEMENT CBRN DE DEUXIÈME PHASE
- Alerte sonore Inspecter, nettoyer et réviser l'alerte sonore. Reportez-vous à la révision actuelle du manuel MSA, numéro de pièce 10093084, pour les procédures de remplacement et de réparation des pièces. <del>o</del>

Numéros des pièces recommandées \*des pièces supplémentaires peuvent être requises après inspection\* ■ 10045831 – TROUSSE D'ENTRETIEN DE L'ALERTE SONORE

- conforme à la norme NFPA et être testés conformément au logiciel MSA. Les appareils électroniques doivent être testés L'entrepreneur doit vérifier si l'équipement fait l'objet d'un rappel ou d'un bulletin de service de la MSA, et le mettre à jour **Essai de débit** – Tous les composants doivent faire l'objet d'un essai de débit, être réglés sur un banc d'essai POSICHEK et le fonctionnement de l'unité doit être confirmé au cours de ce processus. Se référer aux manuels MSA selon les besoins. au besoin. 1.4.5
- 1.4.6 L'entrepreneur doit apposer une étiquette sur chaque ARA MSA FireHawk M7 et chaque masque Ultra-Elite après 'inspection, la révision et l'essai de débit.
- 1.4.7 L'entrepreneur doit fournir et changer les batteries au besoin.
- Tous les travaux doivent être effectués par des techniciens possédant un certificat de formation sur la réparation des nasques respiratoires (C.A.R.E.) délivré par la MSA. 1.4.8
- Au moins deux (2) techniciens doivent être attribués à chaque emplacement indiqué à l'Appendice A, Emplacements et stocks du SCC des appareils respiratoires autonomes. 1.4.9
- 1.4.10 L'entrepreneur doit réaliser les travaux sur place aux sites de réception du SCC (voir la liste d'emplacements à l'Appendice SCC. L'emplacement des travaux sera confirmé à l'entrepreneur par le représentant du site du SCC identifié (voir le A). Les travaux pourraient devoir être réalisés à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre clôturé ou muré de la propriété du
- 1.4.11 Pour les travaux réalisés à l'intérieur du périmètre clôturé ou muré, l'entrepreneur doit tenir un inventaire à jour des outils et de l'équipement transportés à chaque site de réception du SCC et utilisés pour réaliser les travaux. Cet inventaire doit être fourni aux représentants des sites de réception du SCC sur demande.
- 1.4.12 L'entrepreneur doit posséder un véhicule de service contenant tout l'équipement nécessaire pour effectuer l'ensemble des ravaux indiqués dans le présent énoncé technique du besoin au site de réception du SCC.

- établissements du SCC identifiés pour confirmer le début des travaux entrants. Le SCC fournira l'adresse courriel de tous les représentants du site. S'il est impossible d'entrer en contact avec le site dans les cinq (5) jours ouvrables, 1.4.13 Dix (10) jours ouvrables avant le début des travaux, l'entrepreneur doit envoyer un courriel aux représentants des 'entrepreneur doit envoyer un courriel au responsable technique pour l'informer du problème.
- 1.4.14 L'entrepreneur doit posséder un véhicule de service contenant tout l'équipement nécessaire pour effectuer l'ensemble des ravaux indiqués dans le présent énoncé technique du besoin dans le site de réception du SCC.
- 1.4.15 Les pièces retirées dans le cadre de la révision de l'équipement sont jugées non récupérables. Elles seront la propriété de l'entrepreneur, qui devra les éliminer adéquatement, conformément aux lois et aux règlements provinciaux et municipaux applicables et d'une manière respectueuse de l'environnement, dont le recyclage dans la mesure du possible
- 1.4.16 L'entrepreneur doit rassembler et éliminer les emballages et les déchets découlant des travaux réalisés sur les lieux.
- point 1.4.13) pendant les heures d'ouverture de chaque site de réception du SCC. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 15 h dans le fuseau horaire où se trouve chaque établissement. Les stocks d'ARA et de masques de réserve seront rassemblés par le personnel du SCC et transportés aux lieux de travail de l'entrepreneur. Une fois l'inspection, l'entretien 1.4.17 Tous les travaux sur place doivent être effectués par l'entrepreneur, à l'intérieur de son véhicule de service (voir le et la révision de l'équipement réalisés, le personnel du SCC retournera les stocks à l'établissement et en apportera d'autres à l'entrepreneur de la même manière. Ainsi, les interventions d'urgence en cas d'incendie ne seront pas touchées par 'inspection, l'entretien et la révision sur place des ARA et des masques de réserve.
- chaque masque Ultra-Elite sera transmise par courriel au représentant du site du SCC identifié dans les cinq (5) jours documentation de l'entretien, de l'inspection, de la révision et de l'essai de débit de chaque ARA MSA FireHawk M7 et 1.4.18 Pour chaque emplacement de l'Appendice A, Emplacements et stocks du SCC des appareils respiratoires autonomes, la ouvrables suivant la réalisation des travaux au site de réception du SCC.
- transmis par courriel au responsable technique dans les quinze (15) jours ouvrables suivant l'achèvement des travaux dans 1.4.19 L'entrepreneur élaborera un inventaire national en format Excel. Il sera réparti selon les sites de réception du SCC et indiquera le nombre d'ARA MSA FireHawk M7 et de masques Ultra-Elite de réserve entretenus. L'inventaire national sera ensemble du pays

# 1.5 Documents de référence

L'ARA doit répondre aux exigences et spécifications minimales suivantes :

- Norme CSA Z94.4 Choix, utilisation et entretien des respirateurs, édition 2018.
- Norme CSA Z180.1 Air comprimé respirable et systèmes connexes, édition 2019.
- CGA C-6.2 Standard for Visual Inspection and Requalification of Fiber Reinforced High Pressure Cylinders, édition 2019.
- Norme 1981 de la NFPA Standard on Open-Circuit Self-Contained Breathing Apparatus for Emergency Services, édition 2019.
- CFR 42 du NIOSH, partie 84 Chemical, Biological and Nuclear Protection
- Norme 1982 de la NFPA Standard on Personal Alert Safety Systems (PASS), édition 2007

### 2.0 GARANTIE

2.1 L'entrepreneur doit offrir une garantie contre les défectuosités, une garantie de fabrication et une garantie de la main-d'œuvre concernant les pièces et le service fournis pendant une période d'au moins douze (12) mois à compter de l'acceptation des travaux par le Canada, ou plus longtemps, conformément à la période de garantie annoncée par l'entrepreneur.

## 3.0 LANGUE DE TRAVAIL

Les travaux doivent être exécutés dans la ou les langues officielles de travail de chaque site du SCC indiqué à l'Appendice A, qui sont l'anglais et le français. 3.1

## **4.0 SITES DE LIVRAISON**

4.1 Le lieu de travail pour les travaux spécifiés que l'entrepreneur doit réaliser sera aux établissements du SCC et aux collèges régionaux du personnel énumérés à l'Appendice A, Emplacements et stocks du SCC des appareils respiratoires autonomes, selon les quantités et les détails individuels.

Appendice A

# EMPLACEMENTS ET STOCKS DU SCC DES APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES

	Région/Region	Emplacement/ Location	Adresse de livraison/ Delivery Address	Nombre de masques d'APIRA Firehawk M7 Ultra- Elite/ Number # of Firehawk M7 SCBA including Ultra-Elite	Nombre approximatif de masques Ultra Elite en surplus (ou réserve)/ Approximate Number # of Spare Ultra-Elite Facepieces	
	ATL					
1	Atlantic	231 Atlantic Institution	13175 route 8 Renous NB E9E 2E1	51	32	_
2	Atlantic	250 Nova Institution	190 James Street, Truro NS B2N 6R8	17	17	
3	Altantic	210 Springhill Institution	330 Magee Street , Springhill NS BOM1X0	72	09	
4	Atlantic	220 Dorchester Penitentiary	4902 A Main Street, Dorchester NB E4K 2Y9	80	36	
5	Atlantic	National Satellite Training Academy (NSTA) for Correctional Services Canada	14 Oakwood Avenue, Slemon Park, PEI COB 2AO	45	25	
			Total	265	170	
	ONT					
1	Ontario	Millhaven Institution	5775 Bath Rd, Bath, ON KOH 1G0	62	09	
2	Ontario	Bath Institution	5775 Bath Rd, Bath, ON KOH 1G0	36	22	

Collins Bay Institution	1455 Bath Road Kingston ON K7L 4V9	49	30
Grand Valley Institution (Including MSU)	1575 Homer Watson Blvd. Kitchener, ON N2P 2C5	37	22
Warkworth Institution	15847 Cty Rd#29 Warkworth ON K0K 3K0	46	36
Beaver Creek Institution	2000 Beaver Creek Drive, Gravenhurst ON P1P 1Y2	28	20
;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;	3766 HWY 15, Joyceville, ON	O	24
Joyceville Institution	K0H 1Y0	00	94
Ontario Training Academy - Kingston	443 Union Street West, Kingston, ON K7L 4Y8	39	40
	Total	357	264
Établissement Archambault incluant le CRSM -	242, Boulevard GibsonSainte-Anne-de-Plaines	29	15
Archambault Institution	QC JON 1H0		
-11:	400, avenue Fordyce		
Etabiissement Cowansville – Cowansville Institution	Cowansville	32	25
אמווא וווא וווארונמרוטוו	Qc, J2K 3N7		
-	1537, route 138		
Etabilissement Donnacona — Donnacona Institution	Donnacona	43	35
	QC G3M 1C9		
+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	2025 Jean-de-Brébeuf Boulevard		
Etabilissement Urummond – Drummond Institution	Drummondville	25	20
	QC J2B 7Z6		

			1000 Personal designation of the personal designation of t		
		Centre Fédéral de Formation	6099, Boulevard Levesque Est		
2	Québec	- Foderal Training Centre	Laval	31	25
			QC H7C 1P1		
			400, rue Marsolais		
9	Québec	Etablissement Jollette –	Joliette	12	10
			QC J6E 8V4		
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	321, chemin de l'Aéroport		
7	Québec	Etablissement La Macaza —	La Macaza	23	15
		במ ועומכמבמ וווארונענוטוו	QC J0T 1R0		
			1, chemin de l'Aéroport		
∞	Québec	Etablissement Port-Cartier – Dort-Cartier Institution	Port-Cartier	29	20
			QC G5B 2W2		
		Centre régional de réception	246, Boulevard Gibson		
6	Québec	incluant l'USD Regional	Sainte-Anne-de-Plaines	19	10
		Reception Centre	QC J0N 1H0		
		100000000000000000000000000000000000000	250, Montée Saint-François		
10	Québec	Depot national – National	Laval	39	20
			QC H7C 1S5		
		Centre d'apprentissage et de	5500 Boulevard Lévesque Est		
11	Québec	Perfectionnement	Laval	18	33
		Correctionnel (CAPC)	QC H7C 1N7		
			Total	300	228
	PRA				
1	Prairie	Edmonton Institution for Women	11151-178st Edmonton AB T5S 2K9	40	28
2	Prairie	Edmonton Institution	21611 Meridian St Edmonton AB T5Y 6E7	83	80

Approximate Spare Ultra-Elite facepieces (for all regions)	1273
Total # of Firehawk M7 SCBA with Ultra- Elite Facepieces	1603
	Total
NAT	

Le nombre de masques de réserve à chaque emplacement indiqué ci-haut est approximatif. Si les stocks du SCC dépassent le nombre indiqué, les unités en surplus doivent être révisées au prix unitaire indiqué par l'entrepreneur retenu.

### Annexe B

### CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES

N°	Critères obligatoires	Description de la réponse du soumissionnaire (inclure l'emplacement dans la soumission)	Satisfait/Ne satisfait pas
CO1	Le soumissionnaire doit être un centre agréé d'entretien des masques à air par MSA et conserver cette certification pendant toute la durée du contrat. L'entrepreneur doit fournir un exemplaire de son certificat d'accréditation valide et en vigueur lors de la présentation de sa soumission.		
CO2	Le soumissionnaire doit fournir une lettre du fabricant indiquant clairement qu'il utilise la révision actuelle du manuel et des spécifications de la MSA.		
CO3	Le soumissionnaire doit fournir un calendrier de mise en œuvre des travaux à réaliser, selon les emplacements indiqués à l'Appendice A. Ce calendrier doit détailler le temps requis pour les travaux de chaque emplacement et indiquer les techniciens (au moins deux [2]) qui y sont attribués.		
CO4	Les techniciens fournissant les services doivent être en possession d'un certificat C.A.R.E. (Certified Air Mask Repair Education) actuel et valide délivré par la MSA.		
	L'entrepreneur doit fournir une liste des techniciens (au moins deux [2] par emplacement indiqué à l'Appendice A) qui effectueront les travaux, ainsi que leurs certificats lors de la présentation de sa soumission.		

### ANNEXE C

### **BASE DE PAIEMENT PROPOSÉE**

L'entrepreneur sera payé en fonction de la base de paiement suivante pour les travaux réalisés dans le cadre du présent contrat. En ce qui concerne la prestation des services décrits à l'annexe A – Énoncé technique du besoin, l'entrepreneur recevra les prix unitaires tout compris fermes établis dans la présente annexe dans le cadre du présent contrat, taxes applicables en sus.

**IMPORTANT :** Pour qu'une soumission soit prise en considération, l'entrepreneur doit fournir des prix pour chaque élément du tableau et pour chaque établissement.

### Région de l'Atlantique :

- Établissement de l'Atlantique (13175, route 8, Renous [N.-B.] E9E 2E1)
- Établissement Nova (190, rue James, Truro [N.-É.] B2N 6R8)
- Établissement de Springhill (330, rue McGee, Springhill [N.-É.] B0M 1X0)
- Pénitencier de Dorchester (4902, rue Main, Dorchester [N.-B.] E4K 2Y9)
- Académie nationale de formation par satellite (ANFS) pour le Service correctionnel du Canada (14, avenue Oakwood, Slemon Park [Î.-P.-É.] COB 2AO)

Description	Unité mes		Quantités estimées	Prix unitaire	Total	
Établissement de l'Atlantique						
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		51	\$	\$	
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		32	\$	\$	
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		51 000 \$	%	\$	
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	249	\$	\$	
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	7 5 5 1		204	\$	\$	
Total es	stimé pou	\$				
Établissement Nova						
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	17	\$	\$	

Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Piles C Unité 68\$  Total estimé pour l'établissement Nova:  Établissement de Springhill  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe d.  Unité 60\$	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$
L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour l'établissement Nova :  Établissement de Springhill  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à Unité 60\$  Unité 60\$	_\$\$
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.    Total estimé pour l'établissement Nova :	_\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour l'établissement Nova :  Établissement de Springhill  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à  Unité  68  Unité  72  \$ Unité  60  \$ Unité  \$ Un	_\$
Total estimé pour l'établissement Nova :  Établissement de Springhill  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à	- *
Établissement de Springhill  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à  Unité  60  \$ Unité	- *
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à  Unité  60  \$	_\$
débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à  Unité  72  Unité  60  \$	_\$\$
Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à Unité 60 ———\$	_\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	_\$
Remplacement des batteries Piles Unité 396 \$	\$
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation) comme décrit à l'appace A	\$
d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour l'établissement de Springhill :	\$
	- Ψ
Pénitencier de Dorchester	
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Unité 80\$	_\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Unité  36	_\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	_\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour AAA Unité 348\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	_\$

Total	\$				
Académie nationale de formation par satellite (A					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	\$				
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unit	té	25	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		45 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AA	Unité	210	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C Unité 180\$				\$
Total estimé pour l'Académie nationale de fo	\$				

<sup>\*</sup> Les quantités estimées sont indiquées à titre de référence, à des fins d'évaluation uniquement.

### Région de l'Ontario :

- Établissement de Millhaven (5775, Bath Road, Bath [Ont.] K0H 1G0)
- Établissement de Bath (5775, Bath Road, Bath [Ont.] K0H 1G0)
- Établissement de Collins Bay (1455, chemin Bath, Kingston [Ont.] K7L 4V9)
- Établissement Grand Valley (1575, boul. Homer Watson, Kitchener [Ont.] N2P 2C5)
- Établissement de Warkworth (15847, County Rd 29, Warkworth [Ont.] K0K 3K0)
- Établissement de Beaver Creek, 2000, route Beaver Creek, Gravenhurst [Ont.] P1P 1Y2)
- Établissement de Joyceville (3766, route 15, Joyceville [Ont.] K0H 1Y0)
- Académie de formation de l'Ontario (443, rue Union Ouest, Kingston [Ont.] K7L 4Y8)

Description	Unité de mesure	Quantités estimées	Prix unitaire	Total
Établissement de Millhaven				
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité	62	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité	60	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%	62 000 \$	%	\$

Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	366	\$	\$		
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	248	\$	\$		
	Total estimé pour l'établissement de Millhaven :						
Établissement de Bath							
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.	Unité		36	\$	\$		
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		22	\$	\$		
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	0/2		36 000 \$	%	\$		
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA Unité		174	\$	\$		
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C Unité		144	\$	\$		
,	Total esti	mé pou	r l'établissem	ent de Bath :	\$		
Établissement de Collins Bay							
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.			49	\$	\$		
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		30	\$	\$		
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	0/		49 000 \$	%	\$		
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	237	\$	\$		
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.			196	\$	\$		
,	stimé pou	ır l'étab	lissement de	Collins Bay :	\$		
Établissement Grand Valley							
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	37	\$	\$		

Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	ité	22	\$	\$		
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		37 000 \$	%	\$		
Remplacement des batteries	Piles Unité		177	\$	\$		
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	AAA Unité Piles C Unité		148	\$	\$		
,			Total estimé pour l'établissement Grand Valley :				\$
Établissement de Warkworth							
				T			
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.			46	\$	\$		
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		36	\$	\$		
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		46 000 \$	%	\$		
Remplacement des batteries	Piles Unité		246	\$	\$		
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	AAA Unité Piles C Unité		184	\$	\$		
	stimé po	ur l'étab	lissement de	Warkworth :	\$		
Établissement de Beaver Creek							
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit				I			
des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		28	\$	\$		
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		20	\$	\$		
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		28 000 \$	%	\$		
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	144	\$	\$		
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	112	\$	\$		

Total esti	\$				
Établissement de Joyceville					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		60	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		34	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		60 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA Unité Piles C Unité		282	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.			240	\$	\$
Total (	\$				
Académie de formation de l'Ontario	1				
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	\$				
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		40	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		39 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles	Unité	237	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	AAA Onite Piles C Unité		156	\$	\$
Total estimé p	our l'Aca	démie d	de formation o	de l'Ontario :	\$
* Les quantités estimées sont indiquées à					

<sup>\*</sup> Les quantités estimées sont indiquées à titre de référence, à des fins d'évaluation uniquement.

### Région du Québec :

- Établissement Archambault (242, boul. Gibson, Sainte-Anne-des-Plaines [Qc] J0N 1H0)
- Établissement de Cowansville (400, avenue Fordyce, Cowansville [Qc] J2K 3N7)
- Établissement de Donnacona (1537, Route 138, Donnacona [Qc] G3M 1C9)
- Établissement Drummond (2025, boul. Jean-de-Brébeuf, Drummondville [Qc] J2B 7Z6)
- Centre fédéral de formation (6099, boul. Lévesque Est, Laval [Qc] H7C 1P1)
- Établissement Joliette (400, rue Marsolais, Joliette [Qc] J6E 8V4)
- Établissement de La Macaza (321, chemin de l'Aéroport, La Macaza [Qc] J0T 1R0)
- Établissement de Port-Cartier (1, chemin de l'Aéroport, Port-Cartier [Qc] G5B 2W2)
- Centre régional de réception (246, boul. Gibson, Sainte-Anne-des-Plaines [Qc] J0N 1H0)
- Dépôt national (250, montée Saint-François, Laval [Qc] H7C 1S5)

Description	Unité mes		Quantités estimées	Prix unitaire	Total
Établissement Archambault					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		29	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		15	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		29 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA Unité		132	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C Unité		116	\$	\$
Total	estimé po	our l'éta	\$		
Établissement de Cowansville					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		32	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		25	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		32 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries	Piles	Unité	171	\$	\$
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	AAA Piles C	Unité	128	\$	\$
Total es	\$				

Établissement de Donnesens					
Établissement de Donnacona				T	
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	43	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	35	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		43 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	234	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	172	\$	\$
Total es	stimé pou	r l'établ	lissement de l	Donnacona :	\$
Établissement Drummond					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.			25	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		20	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		25 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	135	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	100	\$	\$
Tota	ıl estimé <sub>l</sub>	oour l'é	tablissement	Drummond :	\$
Centre fédéral de formation					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		31	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		25	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou	%		31 000 \$	%	\$

tout matériel requis pour corriger les défectuosités.								
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	168	\$	\$			
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	124	\$	\$			
Total e	\$							
Établissement Joliette								
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit								
des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	12	\$	\$			
Masques ARA Ultra Elite								
Inspection, nettoyage, remplacement des								
composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	10	\$	\$			
Pièces et matériaux								
L'entrepreneur facturera le SCC au prix de								
détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les	%		12 000 \$	%	\$			
défectuosités.								
Remplacement des batteries	Piles							
Les batteries doivent être remplacées pour	AAA	Unité	66	\$	\$			
chaque unité (HUD [masque facial] et module	Piles C							
d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	1 1103 0	Unité	48	\$	\$			
,	Total esti	mé pou	r l'établissem	ent Joliette :	\$			
Etablissement de La Macaza	1			T	T			
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	23	\$	\$			
Masques ARA Ultra Elite								
Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	15	\$	\$			
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		23 000 \$	%	\$			
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	114	\$	\$			
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	92	\$	\$			
Total e	Total estimé pour l'établissement de La Macaza :							
Établissement de Port-Cartier								
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme	Unité		29	\$	\$			
décrit à l'annexe A.								

Masques ARA Ultra Elite   Unité   20   \$   \$   \$   \$   \$   \$   \$   \$   \$				Т	T	
L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de	composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	20	\$	\$
Remplacement des batteries  Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour l'établissement de Port-Cartier:  \$  Centre régional de réception  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit décrit à l'annexe A.  Unité 19 \$  Centre régional de réception  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit décrit à l'annexe A.  Unité 19 \$  Centre régional de réception  Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux  L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour le Centre régional de réception:  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 1 a l'annexe A.  Total estimé pour le Centre régional de réception:  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour loute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour toute pièce ou Unité 20 \$  Sepération de % pour l'unité (HUD BAAA \$  Sepération de % pour l'unité (HUD BA	L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les	%	)	29 000 \$	%	\$
d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour l'établissement de Port-Cartier:  \$  Centre régional de réception Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk MT après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD   Masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Piles C Unité 116	Les batteries doivent être remplacées pour	AAA	Unité	147	\$	\$
Centre régional de réception  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins utout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour le Centre régional de réception :  \$\$  Dépôt national  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme decrit à l'annexe A.  Masques ARA Utra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des co		Piles C	Unité	116	\$	\$
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matérial reduis débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces d'alimentation et l'annexe A.  Pièces et matérial reduis pour corriger les défectuosités.  Total estimé pour le Centre régional de réception : \$  Dépôt national   Unité	Total es	stimé pou	r l'établ	issement de l	Port-Cartier :	\$
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matérial reduis débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces d'atil suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries sai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries  Remplacement des batteries  ALCune batteries à remplacer pour l'unité (HUD Piles D'annexe A).  Piles Al Unité 19	Centre régional de réception					
Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Piles C Unité 76 \$ \$  Total estimé pour le Centre régional de réception : \$  Dépôt national  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD	Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme	Uni	té	19	\$	\$
L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour le Centre régional de réception : \$  Sepét national  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries ALC unité 0 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à	Unité		10	\$	\$
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.  Total estimé pour le Centre régional de réception : \$  Spépôt national  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Unité 39 \$  Spepôt national  Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD)  Piles C Unité 76 \$  Spiles C Dinité 76 \$  Spiles C S \$  Spiles C S Spiles C S Spiles Spiles Spiles Spiles Spiles Spiles Spiles C Spiles Sp	L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les	%		19 000 \$	%	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.    Total estimé pour le Centre régional de réception :\$    Dépôt national			Unité	87	\$	\$
Dépôt national Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD)  Inité 39 \$  Unité 20 \$  Unité 20 \$  \$  \$  \$  Piles AAA Unité 0 \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$  \$	chaque unité (HUD [masque facial] et module		Unité	76	\$	\$
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD	Total es	timé pou	r le Cen	tre régional d	e réception :	\$
des ARA FireHawk M7 après 15 ans, comme décrit à l'annexe A.  Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD	Dépôt national					
Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.  Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.  Remplacement des batteries Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD	des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	39	\$	\$
L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.    Remplacement des batteries   Piles   AAA   Unité   O   \$	Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		20	\$	\$
Aucune batteries à remplacer pour l'unité (HUD	L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les	%		39 000 \$	%	\$
Aucune batteries a rempiacer pour l'unite (HUD)			Unité	0	\$	\$
			Unité	0	\$	\$

comme décrit à l'annexe A. Ces unités sont en entreposage à cette endroit.					
	\$				
Centre d'apprentissage et de Perfectionneme	ent Correc	tionnel	(CAPC)		
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		18	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		33	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		18 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	153	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.			72	\$	\$
Total estimé pour le Centre d'apprentiss					

<sup>\*</sup> Les quantités estimées sont indiquées à titre de référence, à des fins d'évaluation uniquement.

### Région des Prairies :

- Établissement d'Edmonton pour femmes (11151, 178e Rue, Edmonton [Alb.] T5S 2H9)
- Établissement d'Edmonton (21611, rue Meridian Edmonton [Alb.] T5Y 6E7)
- Établissement de Grande Cache (avenue Hoppe, Service de sac 4000, Grande Cache [Alb.] T0E 0Y0)
- Centre psychiatrique régional (2520, Central Ave North, C.P. 9243, Saskatoon [Sask.] S7K 3X5)
- Établissement de Stony Mountain (autoroute 7, C.P. 4500, Winnipeg [Man.] R3C 3W8
- Pénitencier de la Saskatchewan (15th Street West, C.P. 160, Prince Albert [Sask.] S6V 5R6)
- Établissement de Drumheller (autoroute 9, C.P. 3000, Drumheller [Alb.] T0J 0Y0)

Description	Unité de mesure	Quantités estimées	Prix unitaire	Total
Établissement d'Edmonton pour femmes				
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité	40	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité	28	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins	%	40 000 \$	%	\$

une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les									
défectuosités.									
Remplacement des batteries  Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HLID Imaggue facial) et module	Piles AAA	Unité	204	\$	\$				
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	160	\$	\$				
Total estimé pour l	'établisse	ment d'	Edmonton po	our femmes :	\$				
Établissement d'Edmonton									
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	83	\$	\$				
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		Unité		80	\$	\$		
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		%		%		83 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	489	\$	\$				
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	332	\$	\$				
<i>''</i>	estimé p	our l'éta	blissement o	l'Edmonton :	\$				
Établissement de Grande Cache									
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	60	\$	\$				
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		60	\$	\$				
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		60 000 \$	%	\$				
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	360	\$	\$				
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	240	\$	\$				
,,	né pour l'	établiss	ement de Gr	ande Cache :	\$				
Total estil	pour i	J	55.ii. do <b>5</b> ii						

Centre psychiatrique régional					
				Г	
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	42	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	40	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		42 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	246	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	168	\$	\$
Total esti	mé pour	le Centr	e psychiatriq	ue régional :	\$
Établissement de Stony Mountain					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.			58	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		56	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		58 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	342	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	232	\$	\$
Total estimé	pour l'ét	tablisse	ment de Ston	y Mountain :	\$
Pénitencier de la Saskatchewan					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	72	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		76	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou	%	1	72 000 \$	%	\$

tout matériel requis pour corriger les					
défectuosités.  Remplacement des batteries	Piles	I			
Les batteries doivent être remplacées pour	AAA	Unité	444	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module	Piles C	Unité	288	\$	\$
d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.		Office	200	Ψ	Ψ
Total estim	é pour le	péniten	cier de la Sas	katchewan :	\$
Établissement de Drumheller					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	ité	40	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	ité	56	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		40 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries	Piles	Unité	288	\$	\$
Les batteries doivent être remplacées pour chaque unité (HUD [masque facial] et module	AAA Piles C	0			
d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	160	\$	\$
Total e	stimé pou	ır l'étab	lissement de	Drumheller :	\$
Établissement de Bowden					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	ité	46	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	ité	23	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		46 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	207	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	160	\$	\$
Tota	\$				

<sup>\*</sup> Les quantités estimées sont indiquées à titre de référence, à des fins d'évaluation uniquement.

### Région du Pacifique :

- Établissement de Kent (4732, chemin Cemetery C.P. 1500, Agassiz [C.-B.] V0M 1A0)
- Établissement Mountain (4732, chemin Cemetery C.P. 1600, Agassiz [C.-B.] V0M 1A0)
  Établissement de Matsqui (33344, chemin King, C.P. 2500, Abbotsford [C.-B.] V2S 4P3)
- Établissement du Pacifique (33344, chemin King, C.P. 3000, Abbotsford [C.-B.] V2S 4P4)
- Établissement de la vallée du Fraser (33344, King Road, Abbotsford [C.-B.] V2S 6J5)
- Établissement de Mission (8751, rue Stave Lake C.P. 60, Mission [C.-B.] V2V 4L8)

Description	Unité mes		Quantités estimées	Prix unitaire	Total
Établissement de Kent					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	75	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	52	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		75 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	381	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	300	\$	\$
	Γotal estir	mé poui	' l'établisseme	ent de Kent :	\$
Établissement Mountain					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	38	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		38	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		38 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	228	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	152	\$	\$
To	\$				

Établicaement de Materiei					
Établissement de Matsqui	1			ı	ı
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	40	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	30	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		40 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	210	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	160	\$	\$
Tota	al estimé	pour l'é	tablissement	de Matsqui :	\$
Établissement du Pacifique					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		38	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		38	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		38 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	228	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	152	\$	\$
,	estimé po	our l'éta	blissement d	u Pacifique :	\$
Établissement de la vallée du Fraser					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Uni	té	16	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		14	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de% pour toute pièce ou	%		16 000 \$	%	\$

tout matériel requis pour corriger les défectuosités.					
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	90	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	64	\$	\$
Total estimé p	\$				
Établissement de Mission					
Inspection, nettoyage, révision et essai de débit des <b>ARA FireHawk M7 après 15 ans</b> , comme décrit à l'annexe A.	Unité		33	\$	\$
Masques ARA Ultra Elite Inspection, nettoyage, remplacement des composants et essai de débit, comme décrit à l'annexe A.	Unité		20	\$	\$
Pièces et matériaux L'entrepreneur facturera le SCC au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) moins une réduction de % pour toute pièce ou tout matériel requis pour corriger les défectuosités.	%		33 000 \$	%	\$
Remplacement des batteries Les batteries doivent être remplacées pour	Piles AAA	Unité	159	\$	\$
chaque unité (HUD [masque facial] et module d'alimentation), comme décrit à l'annexe A.	Piles C	Unité	132	\$	\$
Tota	\$				

<sup>\*</sup> Les quantités estimées sont indiquées à titre de référence, à des fins d'évaluation uniquement.